

RECUEIL  
DE  
CRITIQU



BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

---

CE LIVRE

Provient de la Bibliothèque

de

JOSEPH-VICTOR LE CLERC

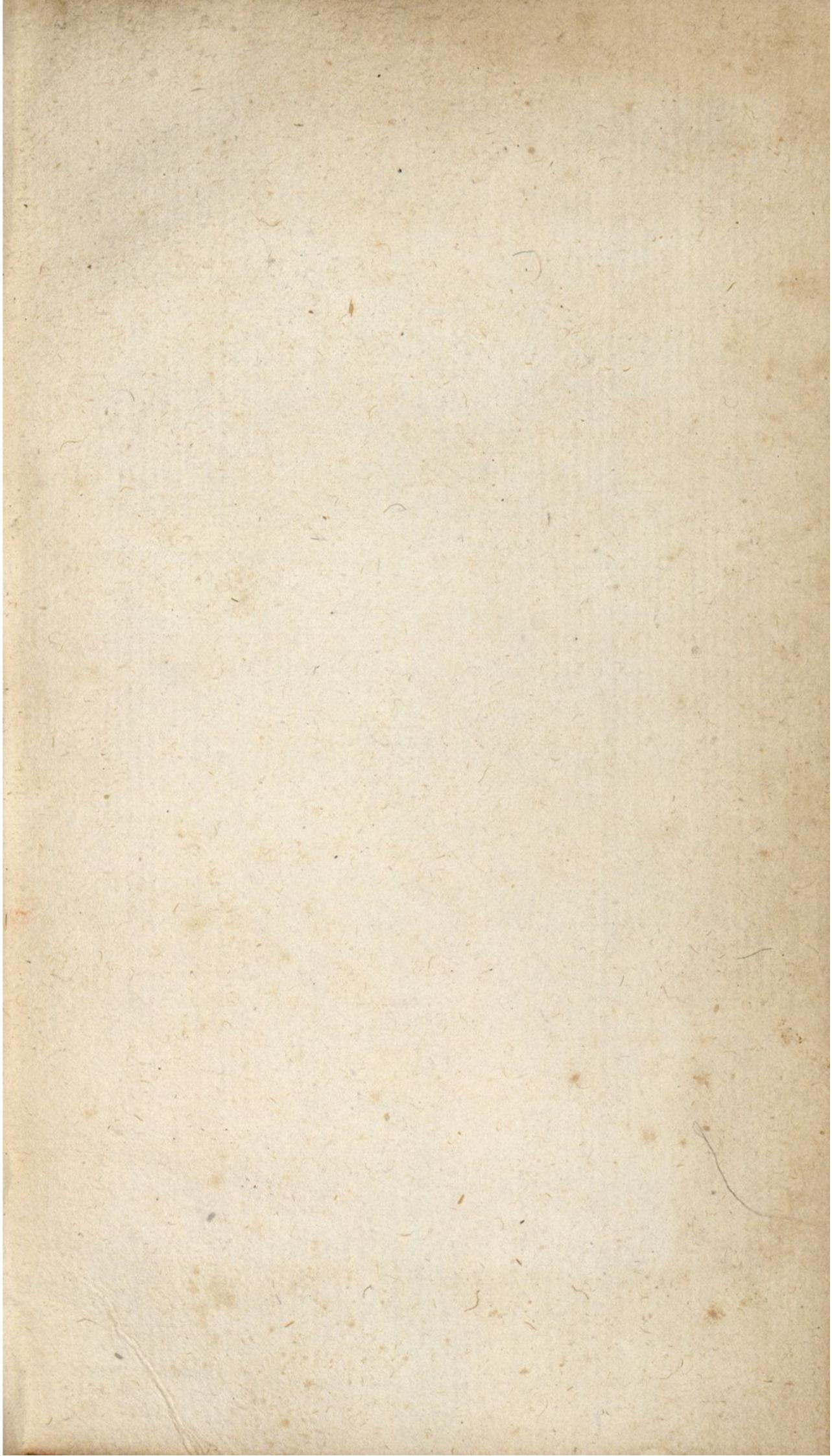
Membre de l'Institut

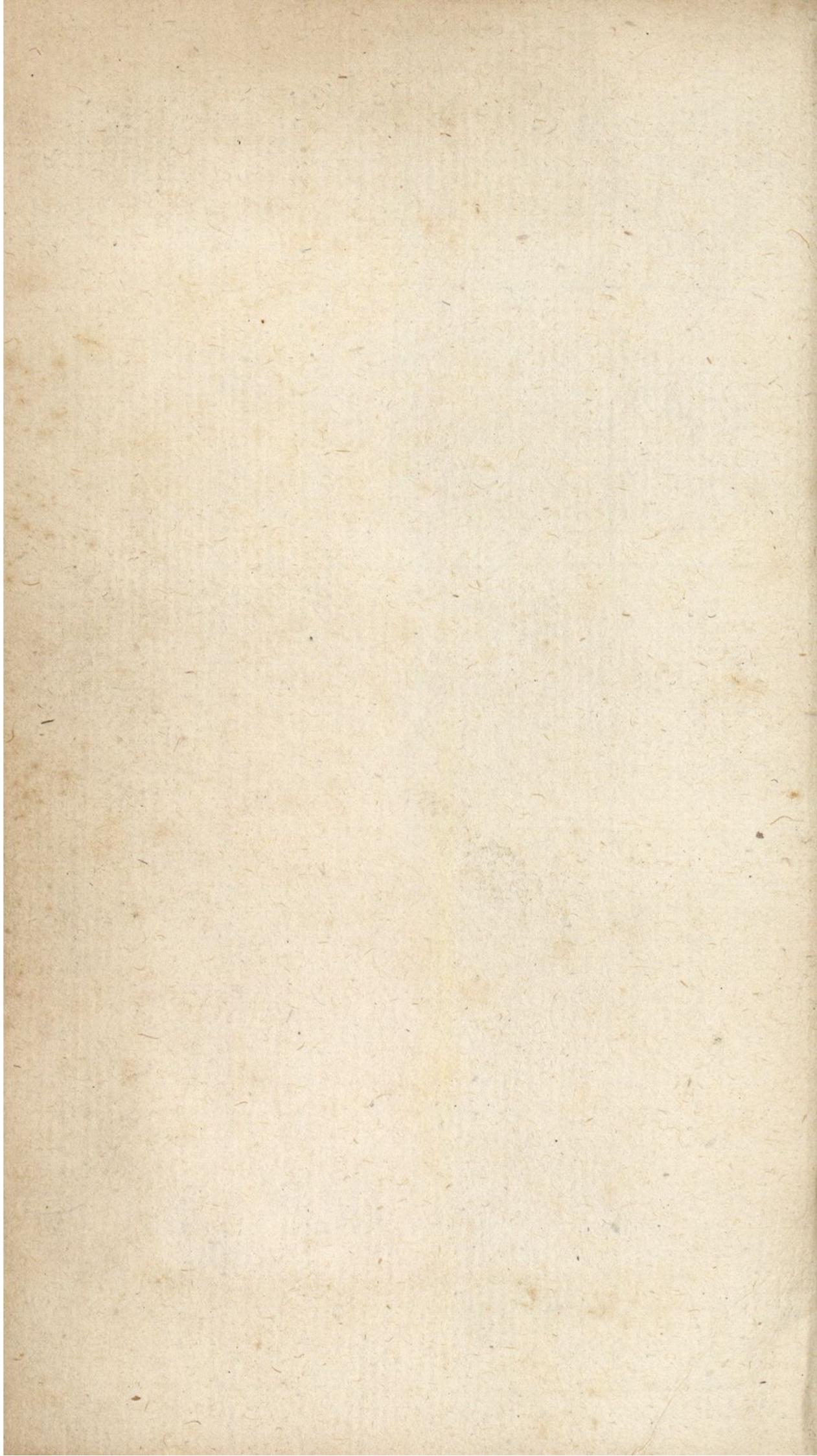
Doyen de la Faculté des lettres de Paris

de 1832 à 1865.

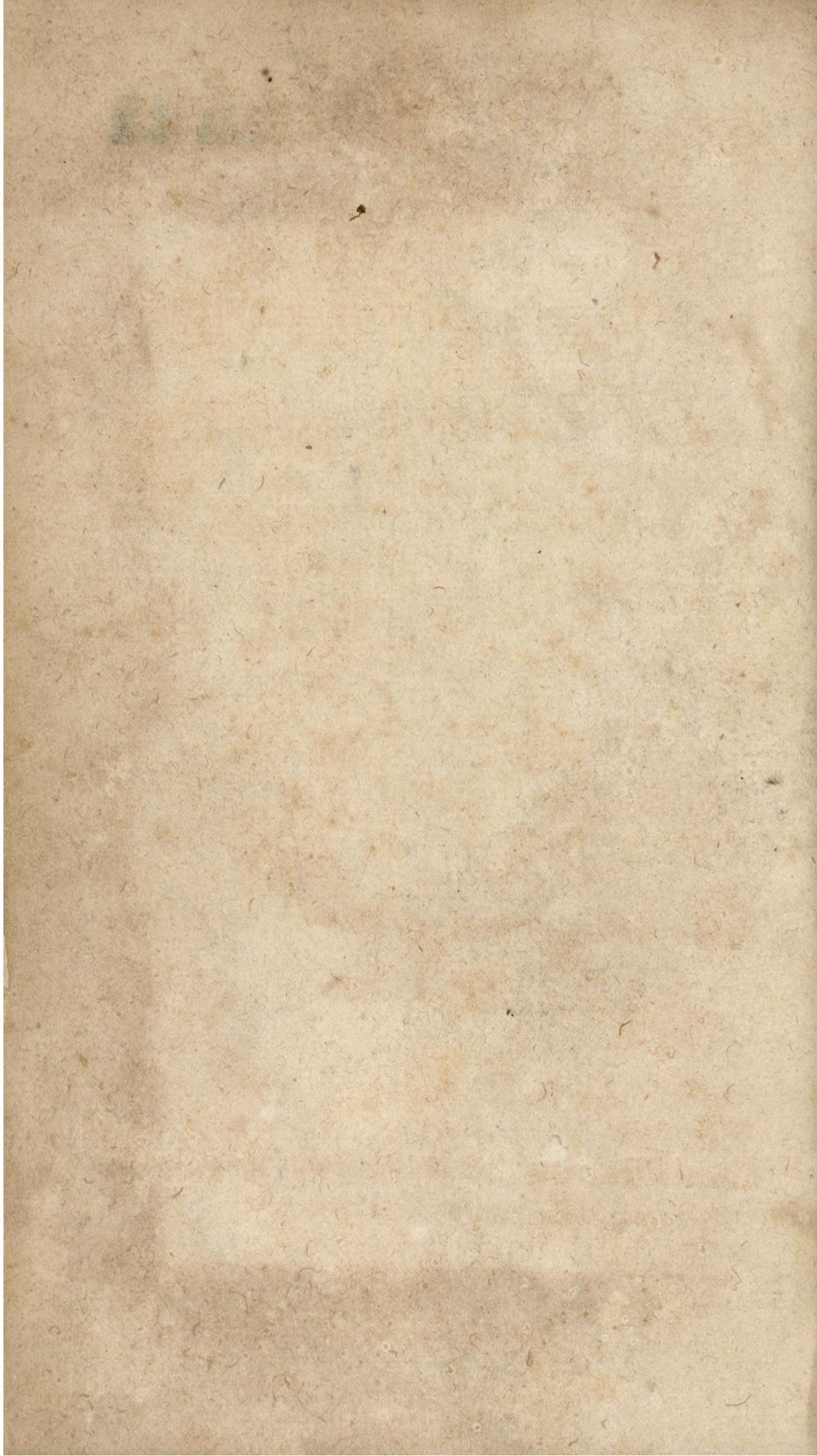


Partage d'Olivet. 44.





H. T. m. 85.  
**in 12**



APOLOGIE  
DE M.  
L'ABBÉ D'OLIVET,  
de l'Académie Françoise.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,  
Chez PISSOT, sur le Quay de Conty;  
à la descente du Pont-neuf.

---

M. D C C. X X V I.

# APOLOGIE

M. DE

## L'ABBE D'OLIVET.

de l'Academie Françoise.

### SECONDE PARTIE.



A PARIS,

chez Pissot, rue le Gros de Courcy,  
à la dédicace du Bourg-de-Four.

---

M. DCC. XXI.



# A P O L O G I E

## D E M.

# L'ABBÉ D'OLIVET.

## Seconde Partie.

*Au Révérend Père DU CERCEAU,  
Journaliste de Trévoux.*

**J**'Aurois cru, mon Révérend Père, qu'un silence prudent seroit la suite de mon Apologie ; & que contens l'un & l'autre, vous de m'avoir attaqué, moi de m'être défendu, nous en demeurions-là, soit pour notre tranquillité propre, soit pour l'édification publique.

**Vous vous êtes persuadé, je ne fais**

**A ij**

comment , qu'il vous seroit plus glorieux d'imiter ces Avocats mercénaires , qui chargez d'une cause desespérée , se flatent que par leur verbiage , par d'éternels sophismes , par des redites importunes , & pour tout dire enfin , par des faussetez , ils réussiront à dérouter , & Juges , & auditeurs .

Renfermons donc notre dispute dans ses bornes naturelles , & voyons

1<sup>o</sup>. En quoi , & comment vous convenez que vous avez tort.

2<sup>o</sup>. En quoi , & comment je conviens que j'ai tort.

3<sup>o</sup>. En quoi ni l'un ni l'autre nous ne convenons d'avoir tort.

J'ai l'honneur , cette fois-ci , de vous parler sans truchement . Puisque votre Réponse m'est adressée à moi , & non pas à mon Apologiste , il est de l'ordre que je paroisse . Quand vous entrez en lice à découvert , il me siéroit mal d'avoir la visière baissée .

### I.

Vous convenez qu'en faisant l'extrait de mon Ouvrage , vous avez établi plusieurs faits absolument faux . Mais

Vous en convenez , comment ? En vous obstinant à soutenir que vous ne m'avez rien dit d'injurieux , & que par conséquent je n'ai pas dû me plaindre de vous.

Or , pour ne réveiller ici qu'un seul de ces faits : dites-nous si d'assurer , par exemple , qu'il n'y eut jamais de Commentaire à la Dauphine sur les trois livres de la *Nature des Dieux* , c'est ne rien dire d'injurieux pour moi , qui ai censuré formellement ce même Commentaire ?

Je n'ai pu en effet le censurer , sans avancer l'équivalent de ces trois propositions : la première , Que ce Commentaire existe : la seconde , Que je l'ai lu : la troisième , Que je n'en suis pas content .

Prétendre donc , & divulguer , comme vous l'avez fait , que ce livre n'existe point , c'est me faire auteur d'un triple mensonge .

Un triple mensonge ne blesse-t-il en rien la probité ? Seroit-ce là votre opinion ? A Dieu ne plaise que je le croye . Sans cela pourtant vous ne sauriez , mon Père , conclure que vous ne m'a-

vez rien dit d'injurieux.

Quand même vous laisseriez à part le criminel du mensonge , & que dans celui-ci nous regarderions le ridicule seulement : ne sentez-vous pas que vous ne pouviez imputer à un homme de Lettres une plus haute impertinence , que d'avoir censuré un livre qu'il n'a point vu : ce n'est pas assez : un livre qui même n'existe pas ?

Votre principale excuse , c'est qu'un Imprimeur vous avoit dit qu'en effet ce livre n'existoit pas. Auteurs médisans , saviez-vous que pour calmer votre conscience , un oui-dire suffit ?

Autre excuse , il y a plus de quatre ans que vous convintes de votre erreur avec un de mes amis. Hé quoi , une injure publique , & qu'on a répandue jusqu'aux extrémités de l'Europe , se répare-t-elle par une rétractation verbale , dont il n'y a qu'un seul témoin ?

Que je plains l'Auteur , qui vous déplaît ! Une fausseté sur son sujet trouve place dans un coin de Journal : elle y sera comme dans un asyle inviolable , si elle n'est pas relevée à point nommé par celui qu'elle intéresse : elle a fait un

progrès infini , avant que l'offensé ait pris des mesures pour en arrêter le cours : & même on a beau l'arrêter , il en reste toujours une impression fâcheuse , profit certain pour l'agresseur. En de bonnes mains , avouez-le , c'est un Pérou que la Calomnie.

Heureux encore cet Auteur , s'il usoit de ses droits au premier coup que vous lui portez ! Peut-être qu'il en préviendroit un second , & un second bien plus sanglant que le premier. Car d'abord vous n'aviez fait , pour ainsi dire , que me tâter ; vous me trouvâtes patient ; & bien-tôt un de vos Confrères couronna l'œuvre.

Paroît-il enfin une Apologie , qui ait toute la force , toute l'évidence d'une démonstration géométrique ? Vous la démembrez , & sans toucher le moins du monde à l'essentiel , vous cherchez à vous défendre sur le reste , mais par des excuses qui vous rendent encore moins excusable. Vous vous permettez même de ces railleries , qui ne prouvent rien , si ce n'est la malignité de celui qui les fait. Que dis-je ? Vous aurez des amis , qui ne se feront pas une affaire

de braver le sens commun, en soutenant que mon Apologie (1) n'est pas mon Apologie.

## I I.

Je conviens moi de mon côté, que j'ai tort d'avoir crû que vous aviez voulu jettter sur moi un soupçon de *plagiarisme*. Il m'avoit effectivement paru que votre extrait alloit-là. Et c'est dans cette vûe que mon *Apologiste*, pour n'avoir pas à transcrire plusieurs de vos pages, s'étoit contenté de rapprocher les deux principaux endroits, qui semblent artificieusement me donner pour un *plagiaire*.

Mais vous dites, & plusieurs fois, que ce ne fut jamais votre intention: je vous en crois: il faut que le sens qui s'est offert à mon esprit, ne soit pas le sens de l'Auteur.

Après un procédé si franc, ne suis-je pas en droit, mon Père, d'exiger que vous preniez aussi mes paroles, non pas dans le sens qu'elles vous ont présenté, mais dans celui que j'y atta-

(1) Voyez les Mémoires de Trévoux, Octobre 1726. Nouvelles littéraires, article de Paris.

che ? Rapportons-les , je vous prie , ces paroles (2) fatales , qui vous ont si fort courroucé. Les voici. Ces deux Commentaires (Marsus & Betuleius) aujourd'hui fort rares , & peu connus , sont incorporez dans les Notes du P. Lescalopier , Jésuite. Si ce qui lui vient de ses prédécesseurs , étoit revendiqué ; & qu'en même temps on ne laissât dans ce qui est de lui , rien de superflu , ni de puérile ; son in-folio seroit réduit , ce me semble , à un volume très-portatif. Voilà tout ce que j'ai dit ; & puisqu'il s'agit de Commentateurs , je vais être ici le mien.

1. Si ce qui lui vient de ses prédécesseurs , étoit revendiqué ] Il n'est pas honteux à un Commentateur de répéter ce qui a été dit de nécessaire par ceux qui sont venus avant lui. La nature de son ouvrage lui impose cette obligation. Et si dans cent ans quelqu'un s'avisoit de vouloir commenter Pline , mais sans rien dire de ce qui a été dit par le P. Hardouin , l'ouvrage ne pourroit être que très-défectueux.

2. Et qu'en même temps on ne laissât rien de superflu ] C'étoit assez la manié-

(2) Préface de mon Cicéron , pag. xvi.

re des anciens Commentateurs , de jeter dans leurs notes beaucoup de superflu. Ils prenoient cette occasion pour étaler tout ce qu'ils savoient. Le P. Abram sur quelques Oraisons de Cicéron , & même le P. de la Cerdà sur Virgile , n'ont pas toujours dédaigné cette abondance mal placée , mais qui n'empêche pas que leurs Commentaires ne soient d'un grand prix.

3. *Ni de puérile*] Le dessein du P. Lescalopier étant de rendre ses Commentaires utiles à de jeunes écoliers , il leur adresse souvent la parole , & il se met à leur portée. Ainsi ce *puérile* qu'on y croit voir , & qui est un inconvénient pour un lecteur critique , nous est une marque du zèle de l'Auteur.

4. *Son in-folio , seroit réduit , ce me semble , à un volume très-portatif*] Heureux entre mille , l'*in-folio* , où il se trouve assez d'excellentes choses , pour en pouvoir faire un in-douze , qui n'appartienne qu'à l'Auteur !

Où prenez-vous donc là , mon Père , que je le traite avec le dernier (3) mépris ? Où trouvez-vous ce que vous me

(3) Réponse du P. du Cerceau , pag. 49.

faites dire à tout moment , qu'il est *plagiaire* (4) dans ce qu'il a de bon , & puérile dans ce qui est de lui ? J'ai tout autrement parlé. J'ai dit que si l'on trioit le bon de cet *in-folio* , & le bon qui appartient en propre à l'Auteur , il y auroit de quoi faire un in-douze tout au moins.

Un docte Critique , peut-être , se plaindroit que j'en ai trop dit , & que l'excellent du P. Lescalopier ne va pas si loin , à beaucoup près.

Quoiqu'il en soit , ne perdons point de vuë l'état de la question , tel que vous le posez vous-même. Je me suis toujours (5) retranché , dites-vous , à montrer qu'il n'étoit pas un Commentateur méprisable. Voilà ma thèse , voilà ma proposition , je m'en tiens-là. Hé mon Pére , à qui en avez-vous ? Puisque c'est là votre thèse , peut-on savoir qui est votre adversaire ? Contre qui , & à propos de quoi ces trente à quarante pages , où vous déclamez en faveur du P. Lescalopier ?

Pour ce qui me regarde , il est certain que mes intentions étoient l'inno-

(4) Réponse , pag. 4.

(5) Réponse , au bas de la page 62.

cence même. Car , avant que de mettre ma (6) Préface au jour , je la communiquai au P. Hardouin , au P. de Tournemine , & au P. Oudin , lesquels , par l'empire que leur donnent sur moi , & la supériorité des lumières , & l'amitié dont ils m'honorent , étoient maîtres de supprimer , ou de changer tout ce qu'ils auroient voulu. Plus ils me connoissent , moins ils soupçonnèrent de venin dans mes paroles.

On en jugea autrement dans votre Collège. Mais qui ? Deux ou trois hommes sans nom dans le monde , & sans mérite chez vous. De ces hommes , dans qui la mauvaise humeur & le sot orgueil tiennent lieu d'esprit , de raison , d'étude : & qui se figurent que par un zéle mal entendu pour la gloire de votre Compagnie , ils remplacent les talents nécessaires pour lui faire honneur.

Parceque j'avois peu loué , selon eux , un de vos Humanistes , ils crurent ces braves Romains qu'Annibal étoit aux portes : & vous , sur leur parole , vous pritez les armes.

(6) Préface des Entretiens de Ciceron sur la Nature des Dieux.

III.

Passons enfin à un article, au sujet duquel vous accusez mon Apologiste d'aveuglement, de mauvaise foi, de supercherie. Vous interpellez là-dessus mon équité. À ces grands mots je me recueille, je prends un maintien de Juge, j'oublie qu'il s'agit de moi : & le fait mûrement examiné, mon équité conclut, ou que vous prenez le change, ou que vous avez envie de le donner.

Que prétend mon Apologiste, lorsqu'il vous remet (7) votre objection devant les yeux ? Dit-il que vous n'y avez pas répondu ? Non. Dit-il que vous y avez mal répondu ? Non. Que dit-il donc ? Que vous avez fait cette objection, & que, dans votre bouche sur-tout, elle étoit bien téméraire. Le prouve-t-il ? Oui, très-bien, par des argumens *ad hominem*, à quoi vous n'avez répondu, ni ne répondrez.

Mais, direz-vous, pourquoi me plaindre d'une objection, que vous avez eu

(7) Voyez mon Apologie, I. part. p. 5.

la bonté de réfuter **vous-même**? Pourquoi? J'entrevois le moyen de vous le rendre palpable. Supposez-moi Journaliste pour un moment. On me charge de faire l'extrait des *Poësies diverses*, imprimées chez Estienne. D'abord je leur donne de grandes louanges. Ensuite, à votre exemple, j'enfonce le poignard.

*Quelque beau que soit cet ouvrage (les Poësies diverses) il y a des gens qui doutent s'il convenoit à la profession de l'Auteur. Ce qui donne lieu d'en douter, c'est que l'on croit y trouver beaucoup d'expressions, beaucoup de pensées, & même des pièces entières, qu'un Jésuite, pour peu qu'il connût la dignité de son état, auroit laissées à un bel-esprit de Caffé, qui rime pour les Comères de son quartier.*

Après que j'aurois mis cette objection dans toute sa force, j'y répondrois. Vous sentez bien, mon Père, qu'en effet il est aisé d'y répondre. Mais quelle que fût ma réponse, jugez-vous que l'Auteur des *Poësies diverses* dût être content de moi, & qu'il ne trouvât pas dans mon procédé, sinon de la malignité, au moins

une étrange indiscretion ?

Proposer en pareil cas une objection capitale , sous prétexte que vous tâchez d'y répondre : c'est à peu près comme si ce Médecin , que votre (8) *modération* & votre *sagesse* ont enchanté , faisoit tomber quelqu'un en apoplexie , sous prétexte qu'il tâchera de l'en tirer par la puissance de son art.

Quant à la manière dont vous réfutez vous-même votre objection , je n'avais point songé à m'en plaindre. La vérité pourtant est que les raisonnemens par où je finis ma *Théologie des Philosophes Grecs* , vous fournisoient une réfutation moins vague. J'y ai fait (9) des efforts , non pas *au-dessus de l'homme* , ni pour disculper leurs *systèmes* , comme votre cher P. Lescalopier : mais , au contraire , pour en montrer l'absurdité , & pour faire bien sentir que les principes de notre Religion sur la nature divine sont *incomparablement* (10) plus lumineux , plus solides , plus consolans ,

(8) Voyez l'Approbation qui est à la fin de la Réponse du P. du Cerceau.

(9) Réponse du P. du C. pag. 56.

(10) C'est par où je conclus ma Théologie des Philosophes Grecs , pag. 330.

plus capables de nous porter à la vertu, & de nous tenir dans l'ordre, que tout ce qui a été imaginé sur ce sujet par les Philosophes de la Gréce. C'étoit-là mon but. Permettez-moi de vous assurer que de très-exacts Théologiens, & avant & depuis l'impression de mon ouvrage, m'ont presque fait croire qu'on pouvoit, à cet égard, tirer quelque fruit de mon travail.

Mais d'autre côté vous m'assurez que l'objection, qui m'a si justement indigné, vous avoit été faite par (ii) des gens de bien.

Ils vous ont dit, ces gens de bien, que mon Cicéron étoit dangereux ? Si cela est vrai pour eux, & qu'en effet ils ne puissent voir sans scandale les opinions bizarres des Payens sur la nature divine, recommandez-leur, mon Père, de ne point lire Saint Augustin *de Civitate Dei* : de ne point lire Clément d'Alexandrie, ni la Préparation d'Eusébe : de ne lire, ni Arnobe, ni Lactance, ni Minucius Félix : de n'ouvrir, en un mot, presque pas un livre de l'Antiquité profane, ni même de la sacrée :

(ii) Réponse du P. du C. pag. 9.

& sur-tout , que ces gens de bien n'envoient pas leurs enfans à vos Colléges , car on y enseigne cet ouvrage de Ciceron.

On n'y enseigne point , dites-vous , le troisième livre ; & c'est par cette raison que dans vos Journaux , lorsque vous demandez qu'on traduise cet Ouvrage , vous indiquez seulement *deux* livres , & non pas *trois*.

Je n'ose rapporter tout ce que vous débitez (12) là-dessus. Est-il bien possible , mon Père , qu'une imagination échauffée vous jette si loin de la vérité ? Celui de vos Journalistes , qui , en parlant des livres de la *Nature des Dieux* , mit *deux* pour *trois* , ne le fit point par le motif que vous exposez , il le fit par une méprise toute pure. Ce sont de ces fautes qui échapperont même plustôt à un Savant du premier ordre , qu'à un esprit occupé de minucies. Quand j'eus vû le Journal où cette méprise s'est glissée , j'en avais l'Auteur. Il en convint avec moi sans façon , car alors on ne prévoyoit pas l'usage que vous tâcheriez d'en faire un

(12) Réponse , pp. 17. & 18.

jour. Il m'avoua qu'ayant écrit à la hâte,  
 & sans avoir le temps de se relire, il  
 avoit mis *deux* pour *trois*. Depuis que  
 notre querelle s'est allumée, je l'en ai  
 fait ressouvenir : il en a l'idée tout aussi  
 présente que jamais : & comme il  
 est d'une naissance, qui seule m'assu-  
 reroit de sa droiture, quand je n'en au-  
 rois pas d'ailleurs mille & mille preu-  
 ves, je n'ai pas peur qu'aucune consi-  
 dération humaine le fasse varier.

Quand donc, mon Pere, serez-vous  
 plus exact dans vos récits ? Quand donc  
 vous défierez-vous des pièges que vous  
 tend une imagination, où le faux prend  
 si aisément la couleur du vrai ?

## I V.

Voilà une partie de ce que j'avois à  
 remarquer sur votre dernier écrit. Ceux  
 de nos lecteurs qui ont un peu de Lo-  
 gique, se passeront volontiers, & vous  
 aussi, d'un détail plus ample. Il me reste  
 un rien, dont vous paroissiez frappé,  
 puisque vous le répétez jusques à quator-  
 ze fois. C'est que mon Apologie sur  
 ce qui vous regarde personnellement,

ne soit venuë qu'au bout de *cinq ans*.  
Il faut donc vous dire la cause d'un si  
long délai.

Quand votre extrait parut en 1721,  
d'abord je ne m'en expliquai qu'avec  
des amis communs, qui vous en rendi-  
rent compte. Je ne pus gagner sur moi  
d'oublier quel habit vous portez : & par  
la même raison vous joüiriez encore de  
mon silence, si votre exemple n'avoit  
pas enhardi un de vos Confrères à m'ou-  
trager en 1725.

Alors, sur les remontrances de tout  
ce que je puis avoir d'amis, je com-  
pris que cet important précepte, *Curam  
habe de bono nomine*, devenoit sérieux  
pour moi ; & que j'ouvrois une belle car-  
rière aux jugemens du monde sur mon su-  
jet, si je n'avois pas le courage de pu-  
blier, d'afficher solemnellement, que  
les sages Têtes de votre Compagnie  
n'avoient point de part au procédé de  
leurs deux Journalistes, mais que c'é-  
toit une ridicule & scandaleuse manœu-  
vre de je ne sais quelle cabale née dans  
la basse-cour d'un Collége.

Pour cela donc j'ai été obligé de re-  
monter à votre extrait, que je laissois

dormir depuis *cinq ans* : j'y ai marqué l'origine de vos prétendus mécontentemens : j'ai fait voir que votre Confrere, celui qui est assez humble pour soucrire à mes plaintes par son silence, m'avoit insulté de la manière du monde la plus injuste, & la plus féroce, à l'occasion de feu M. Huet : j'ai immortalisé son ignominie dans les Regîtres de l'Académie Françoise : & vous aurez enfin appris l'un & l'autre à ne mettre jamais personne dans la cruelle alternative, ou de se tenir pour deshonoré par vous, ou de se porter à vous deshonorer vous-mêmes.

Telle a été ma conduite. Plaintes respectueuses, négociation par amis communs, nulle hostilité de ma part, mais politesses toujours continuées durant près de *cinq ans* : & au bout d'un si long terme, puisqu'aucun autre moyen n'operoit, éclat aux yeux de toute la France, justification autentique, fermeté d'homme qui se sent, & à qui, si j'ose moi-même le dire, il convient d'être vif sur l'honneur.

Tout ce que j'appréhende, c'est que des esprits injustement prévenus ne

croient que j'enveloppe votre Société dans l'opprobre de ses deux Journalistes. Ce seroit bien mal juger de moi. Veut-on à cet égard une déclaration plus précise de mes sentimens ? Elle va être bien simple . & bien sincère. J'aime , je respecte souverainement le mérite en tout lieu où j'en vois des traces ; & par conséquent , mon Père , dans votre illustre Compagnie, où peu s'en faut qu'il ne soit commun. Mais en quelque lieu aussi , & sous quelque robe que je trouve malgré moi des gens qui péchent , ou par l'esprit , ou par le cœur , j'ai un profond mépris pour les uns , & une horreur invincible pour les autres.

F I N.

## APPROBATION.

J'ay lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux la seconde partie de l'*Apologie de M. l'Abbé d'Olivet*, où je n'ay rien trouvé qui en doive empêcher l'impression. A Paris, le trentième Decembre 1726.

BLANCHARD.



Le Privilege du Roi, en date du 4 juillet 1726. est imprimé à la fin de la première partie.

M I F